

## Conditions de rétractation

### Droit de rétractation

Vous pouvez révoquer votre contrat par écrit (p. ex. lettre, télécopie, courriel), dans un délai de deux semaines et sans indication de motifs.

Le délai commence à compter de la réception de l'attestation d'assurance (confirmation d'assurance), des dispositions contractuelles, y compris des conditions générales d'assurance (CGA), des informations complémentaires conformément au §7, alinéas 1 et 2 de la Loi allemande sur le contrat d'assurance en lien avec les § 1 à 4 du Règlement sur l'obligation d'informations pour un contrat d'assurance et cette notification reçue par écrit ; cependant, pas avant d'avoir rempli nos obligations en vertu du §312i alinéa 1 phrase 1 du Code civil allemand (Bürgerliches Gesetzbuch) en lien avec l'article 246c de la Loi d'introduction du Code civil allemand (Einführungsgesetz zum Bürgerlichen Gesetzbuch). Pour faire valoir le droit de rétractation, l'envoi d'une demande de rétractation dans les délais impartis est suffisant.

La demande de résiliation doit être adressée à :

**HARMONIA**  
**Claire Augier de Lajallet**  
**7, avenue Salvador Dali**  
**66180 Villeneuve-de-la-Raho**  
**France**

E-Mail: [claire@harmonia.eu](mailto:claire@harmonia.eu)

### Effets de la rétractation

En cas de rétractation effective, la couverture de l'assurance prend fin et nous vous remboursons le solde de la prime imputable à la période postérieure à la réception de la rétractation si vous avez accepté que la couverture de l'assurance débute avant la fin de la période de rétractation.

La somme de la prime payée jusqu'à la date de rétractation nous est alors due ; il s'agit du montant qui s'applique, conformément aux tarifs d'HARMONIA, aux contrats d'assurance à court terme pour la période effective de la couverture de l'assurance. Les informations sur les tarifs d'Harmonia sont disponibles à tout moment en utilisant le calculateur de tarifs sur la page d'accueil de notre site Web.

Le remboursement de la somme est effectué immédiatement, au plus tard 30 jours après réception de la demande de rétractation. Si la couverture de l'assurance ne commence pas avant la fin du délai de rétractation, la rétractation prend effet et donne lieu au remboursement des montants perçus et au remboursement, s'il y a lieu, d'éventuels autres montants (p. ex. des intérêts).

### Remarques particulières

Conformément à l'article 8,§ 3, de la Loi allemande sur le contrat d'assurance, le droit de rétractation ne s'applique pas aux contrats d'assurance d'une durée inférieure à un mois.

Votre droit de rétractation expire si le contrat a été entièrement exécuté par vous et par nous à votre demande expresse, et ce avant que vous n'ayez exercé votre droit de rétractation.

**Fin des conditions de rétractation**